Le garant de la concertation

Compte-rendu du Bureau du 16 février 2009

Participants: Ville de Paris (R. Paque, F. Bodet), Rénovation des Halles (E. Bourguinat, B. Dubois), Ateliers des Halles (P. Grenet), Associations de commerçants (A. Laborde), garant

- 1) Dimension « métropole » du projet. R. Paque fait le point du travail de la Ville sur le thème des « cultures urbaines » et des jeunes, avec la réaffectation des espaces initialement prévus pour un « office de tourisme pour les jeunes » et une antenne « jeunes » (environ 1000 m2). P. Grenet demande que la discussion, en GTT, sur un projet « ficelé » présenté par la Ville, soit précédée d'une discussion sous un angle plus large (dimension métropolitaine générale, besoin d'un lieu de débats et d'animation). Il est conclu que le premier GTT serait consacré à ces deux approches sans exclusive (discussion d'un projet précis, liberté d'aborder des questions plus générales sur le thème), et surtout ouvert à la participation d'intervenants plus représentatifs de la dimension métropolitaine du site (pour lesquels les propositions sont bienvenues). Ce premier GTT pourrait être réuni fin mars ou début avril.
- 2) Canopée. Il est convenu de travailler en deux temps : a) Réunion d'explication avec la maîtrise d'ouvrage (sans doute la Mission Halles) après que les participants intéressés de la concertation auront pris une première connaissance du dossier de la demande de permis de construire (accessible soit à « Morland », soit à la mairie du 1^{er} arrondissement où le maire convie les associations intéressées sur RV); b) Réunions du GTT, sur un ordre du jour établi en Bureau à partir de la liste des questions établie à partir de la (ou des) réunions d'explication : telles que la question déjà identifiée de « la grille », la question également identifiée de la circulation horizontale au niveau R-1, la question de l'animation des espaces publics (et de l'interface avec le jardin), ou la question du déroulement du chantier la nuit (NB. La gestion du chantier sera abordée en GTT à partir de la mi-09).
- 3) Point sur la négociation entre les partenaires du projet. R. Paque indique que la négociation sur le financement du projet dans son ensemble (y compris pôle transport et pôle Forum), commencée véritablement en septembre 2008, n'est pas bouclée; à son achèvement, la Ville donnera les informations sur le résultat. Par ailleurs, les participants auront accès, sur le site internet, aux informations déjà données par la Ville au Conseil de Paris ou à la presse sur le coût de l'ensemble de l'opération à ce jour. Enfin, il est prévu que le schéma de principe du pôle transport soit bouclé à la fin du printemps : ce schéma donnera alors lieu à un GTT transport.
- 4) Réunion du « bureau élargi » avec M. Amou BOUAKKAZ. La date de cette réunion, qui sera consacrée aux méthodes de la concertation doit encore être confirmée (celle du 17 mars pose problème), de même que la réunion proposée par le maire de Paris aux 4 ou 5 associations qui la lui ont demandée. Les membres du Comité permanent de la concertation

peuvent adresser à M. Bouakkaz leurs réflexions à l'avance en vue de la réunion du bureau élargi.

5) Informations diverses : courriers de L. MOUGENOT, de l'association « Petite Ceinture ».

Prochain bureau (ordinaire) : lundi 23 mars 2009, à 18 h 30, au local de la concertation.

Thierry Le Roy